

# La Gazette du Couloumié

JOURNAL D'INFORMATION DE LA FÉDÉRATION DES CHASSEURS DE L'ARIÈGE • juin 2011 - N° 34



Au printemps,  
les jeunes pousses  
prennent  
force et vigueur



## LA FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE

Amis chasseurs, cette maison est la vôtre

Ouvert du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30,  
le vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h.

Tél. 05 61 65 04 02 • E-mail : [fdc09@wanadoo.fr](mailto:fdc09@wanadoo.fr)  
[www.frc-midipyrenees.fr](http://www.frc-midipyrenees.fr)

## Examen du permis de chasser

Les prochaines dates des examens théoriques sont prévues les 7 septembre et 12 octobre 2011.

Pensez à vous inscrire un mois avant la date de l'examen pour pouvoir participer à la formation obligatoire.

Inscription auprès du secrétariat de la Fédération Départementale des Chasseurs de l'Ariège

au 05 61 65 04 02

## La Gazette du Couloumié

# sommaire

**EDITORIAL** du Président Jean-Luc FERNANDEZ ..... PAGE 1

## FÉDÉRATION

- Compte rendu de l'Assemblée Générale du 30 avril à Saverdun **PAGES 2 à 7**
- Caychax : poursuite des plantations ..... **PAGE 8**
- Restauration du lapin ..... **PAGE 8**

## TECHNIQUE

- Des perdrix pour la Navarre ..... **PAGE 9**

## INTERVIEW

- Alain COUMES, président de l'ACCA de Ste-Croix Volvestre ..... **PAGE 10**

## RECIT

- Recherche au sang par Georges SERENA ..... **PAGE 11**

## LIBRE EXPRESSION

- Hommage ..... **PAGE 12**

## BREVES

- Bizarre, vous avez dit bizarre...
- Il n'y a que les imbéciles qui ne changent pas d'avis
- Frelon asiatique
- Lagopède alpin : deux publications à venir
- Bravo ! ..... **PAGE 13**

**RETROSPECTIVE ET AGENDA** ..... **PAGE 14**

## VALIDATION ANNUELLE DU PERMIS DE CHASSER

Elle débutera dans les locaux de la Fédération le 20 juin 2011 de 9 h 00 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30. Pour tout renseignement téléphonique, un numéro d'appel est à votre disposition de 10 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 16 h 00 le : 05 61 65 85 45. Vous pouvez profiter de votre venue à la Fédération pour nous communiquer votre adresse mail afin d'être destinataire de toutes les informations relatives à la chasse.

Photo couverture :  
Eric VIALA

Magazine trimestriel  
de la Fédération Départementale  
des Chasseurs de l'Ariège  
Le Couloumié, Labarre, 09000 FOIX  
Tél. 05 61 65 04 02 - Fax 05 61 65 85 41  
Directeur de la publication :  
Jean-Luc FERNANDEZ  
Créateur : Raymond BERNIÉ  
Comité de rédaction :  
Hélène BOMPART, Emile CARALP,  
Jean GUICHOU, Laurent CHAYRON, Pascal FOSTY,  
Evelyn MARTY, Colette ROLET  
Crédit photographique :  
Fédération des Chasseurs  
Conception et Impression :  
IPS IMPRIMERIE, Saint-Jean de Verges (09)  
Dépôt légal à parution  
ISSN : 1621-4641  
Commission paritaire en cours



**Jean-Luc FERNANDEZ,  
Président de la Fédération  
Départementale**

# Etats... généraux de la chasse

*Les représentants des fédérations départementales se sont rencontrés dans chaque région à l'initiative de la Fédération Nationale des Chasseurs afin d'évoquer des pistes de travail pour une chasse durable adaptée à notre époque. Ils se sont ensuite réunis à Paris les 15 et 16 février pour faire la synthèse de leurs réflexions. Tel était le programme de ces états généraux.*

*Cette réflexion, nécessaire au demeurant, a été mise en musique par un cabinet spécialisé au cours d'une grande messe où le monde de la chasse s'est retrouvé en présence de plusieurs Ministres ou ex Ministres et du Président du Sénat, Gérard Larcher.*

*Que d'interrogations pour chacun d'entre nous et pour votre Président, tant les intérêts des uns et des autres, tant les modes de chasse, les façons de pratiquer, les espèces à prélever sont différents suivant les régions, voire même les départements de notre beau pays.*

*Une seule certitude : la chasse va changer, elle est à la croisée des chemins et elle devra s'adapter, évoluer, s'unir ou disparaître du moins dans la forme qui nous est chère.*

*En êtes-vous conscients ?*

*Nous aurions tort de nous laisser enfermer dans le carcan de la régulation du seul grand gibier, alors que nous avons des compétences, des capacités à agir, à conduire des travaux et des expertises que certains nous envient.*

*A mon sens, la maîtrise des territoires est l'enjeu majeur de ces prochaines années ; Natura 2000, la trame verte et bleue, les zones de protections diverses et variées doivent être pour nous l'occasion d'être des opérateurs actifs mais vigilants.*

*Le monde rural est à la dérive, les montagnes deviennent des sanctuaires pour les grands prédateurs, les urbains investissent bien pacifiquement nos villages qui deviennent des villes dortoirs ; la détonation du fusil devient vite une agression et la mort d'un animal sauvage ou domestique est vécue comme une tragédie pour ne pas dire plus*

*Au travers de nos ACCA nous devons être en mesure d'accueillir de nouveaux chasseurs qui n'ont plus de territoires, chacun doit aussi accepter l'autre, la multiplication des équipes de chasse et la division peuvent être un facteur handicapant pour l'avenir de la chasse dans notre département.*

*Expliquer notre action, partager avec les autres utilisateurs de la nature est un obligation sociétale à laquelle nous n'échapperons pas.*

Jean-Luc FERNANDEZ



# Assemblée Générale du 30 avril 2011 à Saverdun

Dans un souci de lisibilité le présent compte rendu est restitué sous forme synthétique.

A 9h30, Monsieur Jean-Luc FERNANDEZ ouvre les travaux. Monsieur Philippe CALLEJA, Conseiller Régional et Maire de Saverdun et Monsieur Roger MISTOU, Président de l'ACCA de Saverdun, accueillent les participants.

**Le procès verbal de l'assemblée générale du 24 avril 2010 est approuvé à l'unanimité.**

## RAPPORT DE GESTION

Le Président présente le rapport de gestion de l'exercice clos au 30 juin 2010. Il est approuvé à l'unanimité.

## RAPPORT FINANCIER

Monsieur Jean-Marc PALMADE, Expert-Comptable fait lecture des comptes de l'exercice du 1<sup>er</sup> juillet 2009 au 30 juin 2010 et met l'accent sur quelques chiffres essentiels :

- **Service général** : le résultat net comptable s'élève à - 57 811,41 € et l'autofinancement à + 11 756,30 €.
- **Service dégâts de gibier** : le résultat net comptable s'élève à + 51 535,20 € et l'autofinancement à + 63 882,12 €

**Affectation de ces résultats en réserves de gestion.**

Le compte rendu financier est approuvé à l'unanimité.

## RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Monsieur Jean-Pierre VIDAL, Commissaire aux Comptes fait lecture de son rapport. Il conclut

à la sincérité et à la régularité des comptes annuels de l'exercice clos au 30 juin 2010.

## ADOPTION DES DIVERSES COTISATIONS POUR LA SAISON 2011/2012

Après rappel de quelques chiffres relatifs à la saison écoulée, Monsieur Jean-Luc FERNANDEZ soumet à l'Assemblée Générale les montants des diverses cotisations pour la saison 2011/2012 :

### Service général

- Timbre fédéral : 79 € (**2 € d'augmentation**)
- Timbre temporaire (9 jours) : 40 € (**1 € d'augmentation**)
- Timbre temporaire (3 jours) : 20 € (**1 € d'augmentation**)

### Service dégâts de gibier

- Timbre grand gibier : 22 € au lieu de 25 € (**3 € de diminution**)
  - Dispositif de marquage grand gibier: Bracelet : 4,50 € (**inchangé**)
- Cotisations plan de chasse
  - Pour les cerfs et biches : 55 € (**5 € de diminution**)
  - Pour les chevreuils : 13 € (**inchangé**)
  - Pour les mouflons : 23 € (**inchangé**)
  - Pour les daims : 35 € (**inchangé**)

### Offres « promo chasse 2011 »

En complément de l'incitation financière obligatoire prévue par la loi pour les nouveaux chasseurs, le CA de la FDC vous propose deux offres supplémentaires :

- **Remboursement de 50 %** du prix des cotisations fédérales annuelles départementales aux chasseurs qui valident pour la 2<sup>ème</sup> fois

son permis (50,50 € pour les chasseurs de grand gibier et 39,50 € pour les autres)

- Offre non valable pour les validations temporaires
- La 2<sup>ème</sup> année de validation est obligatoirement consécutive afin de faciliter le contrôle des régisseurs

**Offre « chasseur parrainé et son parrain » :** remboursement de 50 % des cotisations fédérales annuelles départementales pour tout chasseur qui a validé son permis l'an passé dans le département de demande de l'offre et qui parraine un ou plusieurs chasseur(s) n'ayant pas validé de permis les trois saisons précédentes. Même offre pour le ou les chasseurs parrainés (50,50 € pour les chasseurs de grand gibier et 39,50 € pour les autres)

- Offre non valable pour les validations temporaires

- Le parrain peut parrainer plusieurs personnes mais il ne bénéficie qu'une seule fois par saison et par département de validation de l'offre (quelque soit le nombre de chasseurs parrainés)

**Adhésion des titulaires de droits de chasse (y compris ACCA et AICA)**

- Cotisation de base : 79 €

**Barème des prestations de services (hors ACCA et AICA et suivant contrat)**

- Liste des interventions de la Fédération (**inchangée**) :

- Appui administratif, technique, juridique et financier : base forfaitaire 76,22 €
- Conseils du Service Technique : 0,23 € par hectare
- Prévention des dégâts de gibier : 0,10 € par hectare

- Formation pratique des chasseurs : 0,10 € par chasseur

## Participations dues par les ACCA et AICA pour leur affiliation à la Fédération dans le cadre du programme de coordination :

- Prestations pour les services rendus par la Fédération au titre de ses obligations légales :

- Appui administratif, technique, juridique et financier
- Conseils du Service Technique
- Expertises diverses et prévention des dégâts
- Formation pratique des chasseurs (sécurité)

## • Tarifs (inchangés) :

- Base forfaitaire : 38,11 €
  - Contribution à l'hectare :
- \* Par hectare jusqu'à 2 000 ha : 0,05 €  
\* Par hectare au-delà de 2 000 ha : 0,02 €

Ces cotisations sont approuvées à l'unanimité par l'assemblée générale.

## BUDGET PRÉVISIONNEL 2011/2012

Monsieur Vincent LAMPASONA, Trésorier, fait lecture des budgets prévisionnels 2011/2012 du service général (747 116 €, en charges comme en produits) et du service dégâts (364 420 €, en charges comme en produits)

Ces budgets sont approuvés à l'unanimité.

## COMPTE RENDU MORAL DU PRÉSIDENT FERNANDEZ (Extraits)

« Un an déjà s'est écoulé depuis notre AG de SERRES SUR ARGET. Malgré une année d'expérience, je me dois de confesser que l'émotion est toujours la même.

Emotion d'autant plus forte que pour la première fois, la FDC de l'Ariège et vous tous, nous devrons nous passer de l'expérience de celui qui présida aux destinées de notre fédération. Monsieur Raymond BERNIE, notre cher Président, nous a quittés le 25 janvier dernier et je voudrais aujourd'hui lui rendre hommage et à travers lui, à tous ceux hélas beaucoup trop nombreux qui nous ont quittés au cours de cette année.

Je vous remercie et je vais essayer de retracer à présent ce que fut notre activité tout au long de cet exercice.

Vous vous souvenez des attaques bêtes et mé-

chantes orchestrées en 2009 contre nous, elles visaient également Monsieur le Préfet de l'Ariège et les arrêtés qu'il avait fort justement pris.

Forts de quelques succès, nos adversaires ont récidivé au début de la dernière saison pour contester en particulier la chasse des galliformes de montagne. Nous les avons pris à leur propre jeu en fournissant ; d'abord à Monsieur le Préfet et à ses services, les éléments qui permettaient d'autoriser la chasse de ces espèces et au Tribunal Administratif, les arguments pour juger ces dispositions conformes au droit.

Notre réplique a su s'adapter ; de la rue au prétoire en passant par les actions techniques sur le terrain et les conclusions scientifiques. Ainsi la possibilité de chasser les galliformes de montagne a bien été confirmée.

A l'avenir, la défense de notre activité passera par trois étapes essentielles ; à savoir dans l'ordre ou dans le désordre, les actions de terrain aux conclusions techniquement et scientifiquement inattaquables, la mobilisation et la revendication légitime, et si nécessaire les prétoires.

Sur Natura 2000, par exemple, l'eau se resserre et les promesses de mesures consensuelles se sont envolées. La CJCE dans son arrêt du 4 mars 2010 condamne l'Etat français pour non-respect de la directive. Toute activité peut être aujourd'hui remise en cause voire interdite. Il nous faut donc : manifester notre colère, contredire ou faire contredire par des travaux de terrain et des études les affirmations de pseudo-scientifiques et engager toutes les procédures nécessaires. L'Etat a décidé de fixer dans chaque département, des listes d'activités soumises à études d'incidences et donc à contraintes. Ces listes sont établies sans aucune justification. L'Etat doit ordonner et financer les études qui feront la démonstration que les activités rurales en général et la chasse en particulier telle qu'elle est pratiquée aujourd'hui, ne contreviennent en aucune façon aux objectifs de la directive. Nul n'est à l'abri désormais.

Sur le dossier ours, il n'est plus acceptable de voir la chasse désignée comme coupable d'être le frein essentiel à son maintien. De voir s'amonceler sur les Présidents d'ACCA, toujours plus de responsabilités, alors que rien ne démontre une quelconque culpabilité de la chasse. Que l'on soit pour ou contre la pré-

sence du fauve, oui ou non le nombre de ces animaux n'est-il pas passé de 1996 à nos jours, de zéro à une douzaine pour la seule Ariège ? Alors que nous chassons normalement sur les zones concernées ; en battue avec des chiens courants sans dommage pour les ours ? Oui ou non les femelles ne mettent-elles pas bas et n'élèvent-elles pas leurs jeunes ? Pourquoi les autorités se refusent-elles à reconnaître l'évidence et cherchent-elles à imposer toujours plus de contraintes ? Utiliser la présence de ces animaux comme prétexte à toujours plus d'interdits n'est plus acceptable. Que quelques milliers d'euros soient consacrés à une véritable étude sur la neutralité de la pratique de la chasse vis-à-vis du plantigrade. Si nécessaire, je me charge de la réaliser.

Pour mener cette politique de défense et de reconquête, il faut être présent partout pour peser sur les décisions.

Ainsi au niveau national, je me suis efforcé d'intégrer de nombreuses institutions.

L'Association des FDC à ACCA et son CA, piliers de l'organisation de la chasse dans notre département. Deux propositions de lois ont été déposées : l'une par le Député Jérôme BIGNON, Président du groupe chasse à l'Assemblée. Il fut l'organisateur des tables rondes de la chasse sous l'autorité de Jean-Louis BORLOO. Je veux vous dire tout le mal que je pense de ces rencontres où nos représentants ont fait l'amère expérience de ce que peut être « un marché de dupes ». Nous avons failli faire les frais d'obscures tractations avec une tentative de fermeture de la chasse au grand tétras en échange de quelques jours de chasse à l'oie, contestés aujourd'hui.

Fort heureusement, la FNC et son nouveau Président, Bernard BAUDIN, a suspendu sa participation à ces discussions, elle a fait le constat partagé que la parole des anti-chasse (LPO, FNE, ROC, RAC...) ne vaut rien et celle de ceux qui les courtisent et les soutiennent pas grand chose.

Pour revenir à nos ACCA, le Député MARTIN a déposé lui aussi un projet de loi. Ce texte nous semble plus satisfaisant car il conforte l'institution tout en ouvrant nos ACCA à de possibles nouveaux membres acquéreurs de territoires de surfaces importantes par exemple. Ce texte est en cours d'analyse par l'Avocat des FDC. Nous ne manquerons pas d'indiquer à nos parlementaires nos souhaits et les articles ou amendements à soutenir.

## FÉDÉRATION

J'ai également intégré le CA de la FPHFS Financée par les chasseurs, elle est aide à l'acquisition de zones humides. Quinze hectares supplémentaires au Domaine des Oiseaux ont été acquis. Je vous encourage à aller visiter le site remarquable, démonstration de la capacité des chasseurs et de tous les acteurs de terrain à faire vivre un territoire pour tous, en évitant la mise sous cloche, privilégiée par nos adversaires. La Fondation Crédit Agricole Pays de France a financé nos travaux. Je l'en remercie. J'ai participé aux Etats Généraux de la Chasse les 15 et 16 février. L'objectif était de dresser un état des lieux de la chasse française et d'imaginer la politique à conduire au cours des vingt prochaines années. Tous les sujets ont été abordés. Aucune potion magique n'a hélas été trouvée. Nous avons eu à la tribune l'intervention de quelques « amis ». Citons au hasard la Ministre dont on sait tout le bien qu'elle pense de nous ou François PATRIAT, ex-rapporteur de la loi VOYNET de sinistre mémoire.

J'étais les 31 mars et 1er avril à l'AG de la FNC. Première pour le Président Bernard BAUDIN qui nous a dit son souhait de mettre en place une politique plus transparente et plus combattive. Je m'en félicite.

Une de ses premières préoccupations est de dénoncer les financements dont bénéficient certains. Nous recensons ces subventions et leurs conditions d'attribution et nous agirons très bientôt.

**Au niveau régional**, j'ai été nommé au Comité Directeur du SAGE, organisme qui a en charge la gestion et l'aménagement de la Garonne et de ses affluents.

Autre représentation essentielle, celle qui me vaut d'être le délégué des FDC de la chaîne pyrénéenne au Comité de Massif. Quelques périéties ont prévalu à ma nomination ce qui ne m'a pas permis de dire le 26 juillet 2010 à Madame Chantal JOUANNO, alors Secrétaire d'Etat, le rejet des pyrénéens de terrain de la politique de l'Etat relative aux grands prédateurs en général et l'idée de réintroduire une ourse en Béarn en particulier. Là ou ailleurs, nous sommes contre. J'ai également dénoncé avec mes collègues pyrénéens, les orientations désastreuses contenues dans la stratégie de valorisation de la biodiversité pyrénéenne préparée par l'Administration. Si cette stratégie devait être retenue, elle sonnerait le glas de bien des activités et parmi celles-ci, la nôtre. Il faut y réagir.

Nous avons bien sûr participé aux travaux de la FRC de Midi-Pyrénées : quatre CA, une vingtaine de réunions des élus et des personnels et de multiples demandes d'enquêtes ou d'interventions diverses.

Nous avons les 17 et 18 mars derniers organisé à MAZERES, dans des conditions d'accueil parfaites, les Hivernales, journées d'échanges entre les huit fédérations de la région sur des thèmes communs. L'AG de la structure a également été organisée à cette occasion. Je me suis inquiété du rôle et du fonctionnement de la structure régionale. Si sa raison d'être ne souffre d'aucune contestation, ses missions méritent d'être précisées et recentrées sur la représentation du monde de la chasse au niveau régional en laissant la responsabilité des travaux de terrain aux FDC. Son coût devra être maîtrisé.

**Au niveau départemental**, notre activité a été intense. Il a fallu organiser la dernière campagne avec Monsieur le Préfet, Monsieur le Directeur de la DDT et les divers services. De nombreuses réunions ont été tenues et je tiens à vous remercier pour votre écoute.

Sur les galliformes de montagne, Monsieur le Préfet, vous avez autorisé la chasse de ces espèces malgré le risque d'être attaqué devant le TA. La chasse a été autorisée, les arrêtés attaqués et preuve de la justesse de nos actions, le TA de TOULOUSE saisi en référé a rejeté les requêtes de nos adversaires.

L'arrêté sur l'ours, je ne peux l'admettre en tout cas aussi longtemps qu'il n'aura pas été statué définitivement sur la compétence du Préfet en la matière. Ceci étant, cet arrêté se veut pragmatique et je vous en remercie. Mais les Présidents d'ACCA n'ont pas vocation à gérer particulièrement la présence de ces animaux, ni à endosser la moindre responsabilité s'y rapportant. L'effort de l'Etat et de ses services doit porter aujourd'hui sur la démonstration de la neutralité de notre activité pour cette espèce.

Nos rencontres ont également porté sur le plan national de régulation du sanglier. Sa déclinaison au niveau départemental ne pose aucune difficulté majeure. Nous avons su en relation permanente avec les instances agricoles (Chambre, Syndicat) et avec l'aide de tous gérer les quelques points noirs identifiés.

Ainsi dans quelques jours, cet état des lieux et les orientations validées par tous seront intégrés dans le projet de SDGC qui devrait être en-

fin soumis à votre approbation et applicable pour la saison prochaine.

Il en va de même avec la prévention des dégâts forestiers pour lesquels nous sommes en relation permanente tant avec le Syndicat des Propriétaires Sylviculteurs, le CRPF que l'ONF. Je me félicite qu'avec votre aide et la volonté de Monsieur le Directeur d'Agence, nos rencontres aient permis la reconduction des baux de chasse en forêt domaniale dans des conditions que je qualifierai de « gagnant-gagnant ».

Nous avons en fin de saison dernière, à la requête de Madame la Ministre, mis en œuvre dans l'urgence mais là encore de manière pragmatique, un PMA pour la bécasse des bois. Si je partage avec le plus grand nombre, la volonté d'empêcher des tableaux de chasse journaliers excessifs, je ne nourris aucune inquiétude pour l'avenir de l'espèce. Des décisions nationales sont en cours d'élaboration, nous nous y conformerons lorsqu'elles seront validées.

Je mets en garde tous ceux qui souhaitent l'instauration de mesures de limitation ou de contrôle accrus pour encadrer la chasse. Bien sûr, des limitations sont nécessaires mais pour nos adversaires, un est toujours trop. Nous veillons à ne leur donner aucune arme qui se retournerait demain contre nous. Bécasse aujourd'hui, caille demain. On nous a toujours proposé de réduire les quotas, jamais de les augmenter.

Je n'oublierai pas notre souhait de voir mis hors d'état de nuire ceux qui réduisent à néant nos efforts, les braconniers. Je veux parler des braconniers. Nous avons demandé à l'ONCFS de mettre en œuvre les moyens nécessaires pour que cessent en particulier les expéditions nocturnes. Des efforts ont été consentis, y compris par la Gendarmerie Nationale, je m'en félicite et je remercie les services. Je souhaite que cette volonté soit confirmée. La fédération se constitue et se constituera partie civile dans toutes les affaires de grand braconnage.

**En interne enfin :**

Nous avons réuni le CA à 5 reprises et organisé 7 réunions techniques. Je vous ai rencontrés au cours de 4 réunions où nous avons échangé sur nos orientations, nos actions et sur tous les sujets d'actualité y compris l'ours.

Parmi nos priorités, le sanitaire bien sûr. Sur la tuberculose où nous avons souhaité explorer toutes les pistes y compris celle d'une éventuelle responsabilité de la faune sauvage. Nous

avons, grâce aux ACCA du secteur, multiplié les prélèvements. Le Docteur Jean-Pierre ALZIEU nous en fera un compte-rendu.

Sur la pestivirose, grâce à vous nous connaissons le fonctionnement de cette maladie. Le Docteur ALZIEU vous en parlera également dans son intervention. Une réunion de restitution des résultats sera organisée. Il vous dira aussi qu'avec l'appui des éleveurs, des GDS et de la Fédération Pastorale, nous passons à une nouvelle étape qui consiste à comparer les pathologies dont souffrent isards et ovins. Si elles étaient les mêmes, une politique de vaccination des troupeaux pourrait être envisagée.

Pour la trichine, au total, plus de 1 240 analyses pour 2010 placent les chasseurs ariégeois parmi les meilleurs élèves de la classe voire les meilleurs. Ces investigations sont lourdes tant en moyens humains que financiers. Je tiens à remercier bien sûr le LVD mais aussi Monsieur le Président du Conseil Général pour leur aide précieuse.

Au sujet des galliformes de montagne et indépendamment des comptages, nous avons participé à de nombreux travaux.

Nous avons financé la réalisation d'un film sur la perdrix grise et sa gestion.

Nous avons participé à la capture de perdrix grises en ANDORRE pour repeupler des territoires en Navarre. L'accord des divers partenaires y est moins compliqué à obtenir qu'en France. Reconnaître le bon état des populations de galliformes empêche certains d'aprouver ce genre d'opération.

Le film sur le grand tétras et sa gestion sera diffusé l'année prochaine avec des résultats d'études qui devraient surprendre.

Notre service technique a initié et participé à des travaux sur les lagopèdes alpins. Une publication devrait intervenir sous peu dans une revue de portée internationale.

Sans oublier la pose de dispositifs de visualisation de câbles ou de clôtures sur les MONTS D'OLMES au plateau de BEILLE ou sur LOR-DAT-VERNAUX...

Sur Natura 2000, si nous n'anticipons pas nous serons empêchés de chasser sur tous les sites désignés. Nous avons fait le choix d'exiger que toutes les études nécessaires soient diligentées par le responsable de la mise en œuvre du réseau Natura 2000 et de la désignation des sites, l'Etat. Nous ne laisserons rien passer qui ne serait pas étayé par ces études. Nous nous sommes attachés les services de Monsieur

Gilles DUPERRON, spécialiste du droit européen. Il a déjà donné les connaissances de base aux Administrateurs de votre fédération et aux principaux responsables des structures rurales du département. J'envisage l'organisation d'une conférence destinée à tous ceux qui sans réactions seront spoliés demain.

Enfin, Monsieur Philippe MOURGUIART, Docteur en Ecologie a réalisé pour nous une analyse des publications utilisées contre nous devant le TA. Ses conclusions sont sans appel quant à la qualité très discutable de certains de ces écrits. Cela implique une remise en cause de certains travaux conduits et des résultats publiés par quelques organismes. J'ai mis en garde l'OGM à ce sujet lors de son AG le 7 avril dernier.

Quelques détails à présent :

Pour le suivi sanitaire pour la saison 2010/2011, plus de 1 240 prélèvements ont été réalisés.

- Pour la tuberculose: 221 sangliers et 163 cerfs analysés. Des analyses sur les blaireaux se poursuivent.
- Pour la pestivirose : 221 isards issus de 40 ACCA ont été analysés.
- Pour la trichinellose, 639 sangliers ont été analysés : tous négatifs. 95 ACCA étaient concernées.

**Au niveau technique**, les actions de terrain ont été nombreuses et variées.

- Pour l'isard : 31 communes ont fait l'objet de comptages sur 11 unités de gestion sur 15. Cet effort a mobilisé 430 journées hommes dont 30 journées Techniciens.
- Galliformes de montagne : 290 journées homme. 70 pour le chant du grand tétras, 30 pour le chant du lagopède, 190 comptages aux chiens d'arrêt.
- 80 comptages nocturnes ont été organisés avec votre aide sur 70 communes. Un grand merci aux Louvetiers qui contribuent grandement à ces dénominations.
- 534 lapins ont été capturés et relâchés sur 29 communes.
- 95 bécasses ont été baguées en 2010/2011 lors de 9 sorties. Cela représente plus de 700 sorties depuis 1994.

Une étude réalisée en plaine d'Ariège sur la reproduction de la caille des blés permet de déterminer l'âge des cailles.

Perdrix rouge, en complément du projet PRO-BIOR qui vise l'aménagement des territoires, il a été décidé de suspendre le tir de cette espèce

sur trois ans sur 26 ACCA (volontaires). 1 300 oiseaux génétiquement purs ont été lâchés. Le suivi de cette population est en cours. Les piégeurs redoublent d'activité.

Des actions sur le milieu :

- Des jachères environnement faune sauvage implantées sur 60 hectares en 2010.
- 12 km de haie mis en place en 2010 sur SA-VERDUN et PAMIERS. Près de 20 km plantés depuis 1994.
- 14 hectares supplémentaires acquis au Domaine des Oiseaux. Ils seront aménagés. Une nouvelle tranche d'acquisition est à l'étude sur le Marais de Rolle à LA BASTIDE DE BOUSIGNAC.

Dans le domaine des formations délivrées en 2010 :

- Pour la sécurité : 497 personnes ont été formées à ce jour ; des Présidents d'ACCA ou des responsables d'équipes. Je vous encourage tous à suivre cette formation.
- Examen du permis de chasser : 112 candidats ont obtenus le permis de chasser. Le taux de réussite est de 95,73 %.
- Examen initial du gibier : 2 sessions ont été organisées. 238 chasseurs ont reçu la formation et 232 référents ont été désignés en 2010.
- Gardes particuliers : 20 personnes formées en 2010 avec le SD de l'ONCFS.
- Piégeage : avec l'AJPAA, nous avons réalisé 2 formations, 25 personnes ont obtenu leur agrément.

Notre **service Administratif** a réalisé pour votre service :

- L'instruction des plans de chasse petit (78) et grand gibier (près de 500) avant transmission à la DDTA.
- La distribution de 7 600 bracelets.
- 120 inscriptions à l'examen du permis de chasser.
- La délivrance de 6 550 validations annuelles du permis de chasser.
- L'instruction des demandes de subventions.
- La tenue à jour d'une revue de presse.
- La saisie des carnets de battue.
- La distribution des carnets de prélèvements galliformes ou bécasses.
- La gestion des dossiers d'indemnisation des dégâts aux cultures.

...et bien sûr assuré un accueil que vous avez pu apprécier. Il s'est aussi préoccupé du secrétariat de la Fédération avec la gestion du courrier.

# FÉDÉRATION

**L'activité du service entretien** a également été intense :

- Prévention des dégâts aux cultures : 52 agriculteurs en ont bénéficié, 145 hectares ont été protégés..
- Des travaux ont été réalisés avec le matériel de la fédération : 24 communes ont été concernées.

Ce service assure l'entretien du siège social, du parc automobile et du site d'Arabaux, économies obligent.

## Le volet communication

Notre site Internet est opérationnel grâce à l'implication de Monsieur Jean VIUDEZ, que je veux remercier.

Nous publions une page mensuelle dans Terres d'Ariège, en collaboration avec la Chambre d'Agriculture, je vous encourage à vous abonner à cette publication.

Parution trois fois par an de « la Gazette du Couloumié » et d'une double page dans la Dépêche du Midi.

Nous avons animé des stands lors de manifestations (8 en 2010).

La sensibilisation du public scolaire est tout aussi cruciale : nous visitons environ 1 500 enfants par an dans 50 classes et recevons 1 000 visiteurs par an au musée.

Les acteurs du monde rural ont décidé de s'unir au sein d'une association « Ariège Ruralité » dont ils ont bien voulu me confier la présidence.

Votre fédération, la Chambre d'Agriculture, l'AJAPAA, l'ASPAP, l'Association des Chasseurs de Montagne, la FDSEA, la Fédération Pastorale, le Syndicat des Propriétaires Forestiers Sylviculteurs, le CDJA, le Syndicat de la Propriété Privée Rurale... agiront de concert sur des sujets qui font l'unanimité contre eux.

Ariège Ruralité a demandé à Madame la Ministre de lancer une étude qui déterminera l'origine des loups qui fréquentent l'est du massif pyrénéen. Ils sont italiens, nous dit-on. Soit. Nous posons pourtant une question simple et les analyses génétiques à réaliser y répondront : ces animaux sont-ils d'origine sauvage ou captive ? Le silence ou une réponse de Gascon ne suffira pas. Peut-être serait-il utile pour notre département de recenser les détenteurs de ces animaux. S'il y en a, de leur rappeler les règles de détention, de s'inquiéter de la destination des produits... Je ne parle pas ici du parc à loups d'ORLU mais qui sait peut-être ailleurs...

Je ne saurai clore mon propos sans évoquer mes rencontres avec tous les élus de ce département, enfin presque tous. Un projet important pour la chasse pyrénéenne est en cours d'élaboration avec l'aide entre autre de Monsieur le Président du Conseil Général, du PNR et d'autres qui se reconnaîtront que je remercie de leur soutien. Nous caressons le rêve de voir le bouquetin repeupler nos montagnes, je vous en reparlerai si les choses se précisent. Voilà chers amis, quelle a été notre action et quelle est notre politique. Des revendications justes, étayées par des études et des travaux incontestables, menés par nous ou par ceux à qui ils incombent et qui doivent être entendues faute de quoi nous ferons valoir nos droits.

Bien sûr, je souhaite, qu'avec l'appui efficace de tous les partenaires concernés, l'étape études et travaux suffise. Pour ce qui me concerne, je m'engage à tout mettre en œuvre pour qu'il en soit ainsi.

Cette politique, avec le soutien sans faille des Administrateurs et la collaboration efficace des personnels que je remercie en votre nom, je la mène pour vous et avec vous.

Je vous remercie. »

**Le rapport moral est approuvé à l'unanimité.** Vous pourrez prendre connaissance du Rapport Moral dans son intégralité sur notre site internet.

## INTERVENTION DU DOCTEUR JEAN-PIERRE ALZIEU, DIRECTEUR DU LVD

Il expose les résultats du suivi sanitaire sur les animaux prélevés à la chasse en ce qui concerne la tuberculose, la pestivirose et la trichinellose sur la campagne 2010/2011. Un projet en collaboration avec le GDS et la Fédération pastorale devrait voir le jour pour tenter de déterminer si les ovins sont concernés par la pestivirose. Il conclut sur le bon état général des populations.

## VŒUX

**L'ACCA d'Auzat** souhaite chasser l'isard plus longtemps, comme l'autorise la réglementation, tout en pratiquant des tirs sélectifs. Le Président indique que cette décision doit être débattue par l'assemblée générale de l'ACCA. Ceci étant, eu égard aux problèmes sanitaires, il n'est pas opportun qu'une telle décision soit

prise aujourd'hui. La question sera abordée au sein de l'Association des Chasseurs de Montagne et des propositions seront faites, à l'avenir elles viseront tout le département.

**L'ACCA d'Orlu** demande l'interdiction du tir de la femelle d'isard sur le département pour aider les populations à se reconstituer. Le Président indique que cette disposition sera également discutée à l'AG de l'Association des Chasseurs de Montagne. Elle peut d'ores et déjà, sur décision des ACCA être testée sur certains territoires volontaires.

## INTERVENTIONS DES PERSONNALITÉS

**Monsieur FERRE**, représentant le Syndicat des propriétaires forestiers sylviculteurs, rappelle l'utilité de la chasse pour le maintien des équilibres en milieu forestier.

**Monsieur CHOUQUET**, représentant la Fédération de l'Ariège de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique se réjouit de la vitalité de la chasse et de la pêche au sein du tissu rural.

**Monsieur François TOULIS**, Président de la Chambre d'Agriculture, se félicite du renforcement des liens entre les deux institutions. Il cite la manifestation du 3 octobre 2009, la création d'Ariège Ruralité, le concours des chasseurs dans le dépistage de la tuberculose, la participation de la Fédération au journal Terre d'Ariège... La présence de l'Ours, la régulation du gibier sont autant de préoccupations communes. **Monsieur Henri NAYROU**, Député et Conseiller Général, évoque les deux propositions de loi en cours. **Monsieur Louis MARETTE**, Conseiller Général, rappelle que les chasseurs ont évolué avec la société pour devenir des gestionnaires. Il pense essentiel de promouvoir une image positive de la chasse à l'image de la vitrine exceptionnelle que constitue le Domaine des Oiseaux de Mazères. **Monsieur Augustin BONREPAUX**, Président du Conseil Général, évoque l'objectif d'une agriculture vivante et d'un cheptel en bonne santé. A ce titre il se félicite de l'implication de la Fédération et du LVD dans le suivi de ces maladies. Il salue la création d'Ariège Ruralité. **Monsieur le Préfet**, rend hommage à Monsieur Raymond BERNIE, homme passionné et fier de son engagement. Il cite quelques dossiers essentiels qui ont abouti : le SDGC, prochainement approuvé, L'instauration du PMA bécasse et du PMA Grand tétras et lagopèdes, l'implémentation de la Fédération dans la surveillance de

l'épidémie de tuberculose bovine... Il insiste sur le rôle déterminant des comptages et des carnets de prélèvements, données nécessaires pour la prise de décision en CDCFS. Il lance un appel à la Chambre d'Agriculture et la Fédération Pastorale pour faire remonter les dégâts causés par les espèces nuisibles qui seuls permettront de maintenir la liste départementale. Pour ce qui est de l'ours, il confirme que la décision repose sur le TA. Il précise que le loup n'est pas présent en Ariège mais dans les Pyrénées-Orientales. Il se veut rassurant sur Natura 2000, en précisant qu'à ce jour les activités cynégétiques ne sont pas concernées par les études d'incidences, pour ce qui est de la première liste.

## REMISE DES RECOMPENSES

Monsieur Philippe CALLEJA remet la médaille de citoyen d'honneur de la ville de Saverdun à Monsieur le Préfet et Monsieur Jean-Luc FERNANDEZ.

Monsieur Francis DELRIEUX (de l'ACCA de Mazères) a reçu un diplôme d'honneur.

Messieurs Germain FLORES (ancien Président de l'ACCA de Mercus), Pierre BARTHOLIN (de l'ACCA de La Bastide de Sérou) et Bernard FAURE (Trésorier de l'ACCA de Quié) ont reçu une médaille de bronze.

Messieurs Alain COUMES (Président de l'ACCA de Sainte-Croix Volvestre) et Pierre GOUZY (ancien Président de l'ACCA de Miglos) ont reçu une médaille d'argent.

Messieurs Rémy IBOS (ancien Président de l'ACCA de Quié), Raoul LASSUS (Trésorier de l'ACCA de Saverdun), Aimé PEYRE (Vice-Président de la Fédération) et Joseph SOULA (Trésorier de la Fédération, Président de l'ACCA de Foix et de l'AICA Gaston Phoebus).

**Le rapport moral et les comptes annuels sont mis à disposition de tous les membres de la Fédération Départementale des Chasseurs de l'Ariège à son siège social.**

## REMISE DES RECOMPENSES



M. MARETTE, maire de Mazères et conseiller général, et M. Francis DELRIEUX



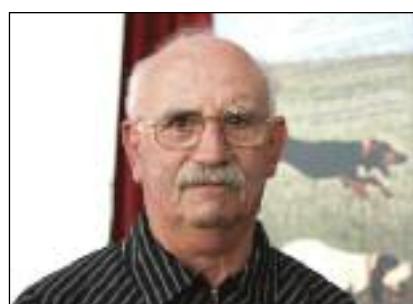
M. Germain FLORES



M. Pierre BARTHOLIN



M. Alain COUMES



M. Pierre GOUZY



M. Rémy IBOS



MM. CALLEJA, maire et conseiller régional, LASSUS et MISTOU



M. Aimé PEYRE



M. Joseph SOULA

# Caychax : poursuite des plantations

Issue d'un partenariat entre la Fédération, l'Office National des Forêt et la Municipalité de Caychax, l'action menée en 2010 a été reconduite en forêt communale.

104 élèves des écoles de Savignac les Ormeaux et Les Cabannes (de la maternelle au CM2) se sont donnés rendez-vous à Caychax, commune du Massif de Tabe le 21 mars pour participer aux plantations. Cette initiative s'intègre dans un programme plus global d'éducation à l'environnement mené auprès des classes.

Les plantations ont pour objectif de lutter contre l'érosion sur ces terrains très accidentés. Les trois espèces d'arbres choisis que sont les mélèzes, sorbiers des oiseleurs

et alisiers blancs ont aussi pour vocation de fournir de la nourriture (baies et aiguilles) aux oiseaux et notamment au grand tétras. **240 arbres** ont été plantés, tuteurés et protégés des éventuelles attaques du grand gibier et du bétail.

Félicitations aux jardiniers en herbe pour l'excellent travail fourni.



Photos FDC 09 - Colette ROLET



## Restauration du lapin

Depuis plusieurs années, la Fédération, aidée par un dynamique groupe de chasseurs bénévoles, mène une action en faveur de la restauration des populations de lapins.

Ces interventions ont lieu de fin janvier à mi avril, car il faut agir avant la naissance des lapereaux. Les captures par furetage ont lieu partout où il y a des dégâts sur grandes cultures (colza, blé...), sur les potagers à proximité des habitations. Les prélèvements sont parfois aussi effectués sur des zones urbanisées où le lapin prolifère. Dernièrement la Mairie de Toulouse a sollicité la Fédé-

ration pour « fureter » dans les vignes du Domaine de Candi : 150 lapins ont ainsi été prélevés en trois jours.

Les ACCA volontaires pour recevoir ces lapins s'engagent à aménager l'espace avec des garennes artificielles, des cultures à gibier (luzerne et chou fourrager). Ces cultures implantées à proximité des garennes semblent jouer un rôle primordial dans le maintien et le développement des effectifs. Elles ont aussi pour vocation de limiter la possibilité de dégâts aux récoltes. La Fédération fournit, dans la limite des animaux repris, gratuitement les lapins afin qu'ils soient ré-introduits dans des zones où ils avaient disparu.

Sur l'ensemble de la saison **534 lapins** ont été capturés et relâchés.



Photo FDC 09 - Laurent CHAYRON

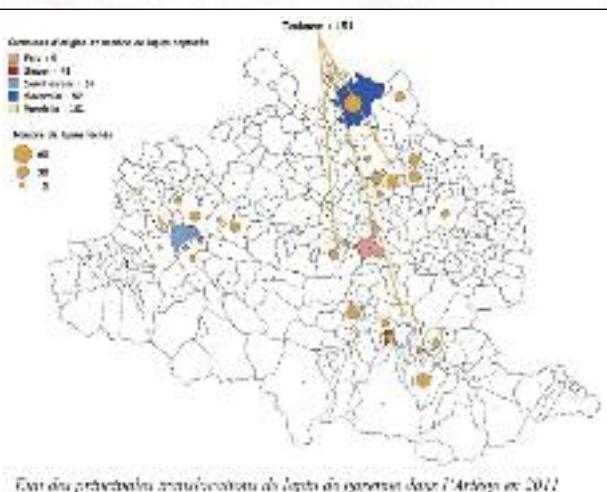


Photo FDC 09 - Colette ROLET

# Des perdrix pour la Navarre

Dans le cadre du projet Interreg Gallipyr, la Fédération a participé aux cotés des services du ministère du patrimoine naturel de la Principauté d'Andorre, à des captures de perdrix de montagne *Perdix perdix hispaniensis*.

Contrairement à ce qu'on peut penser, la perdrix grise de montagne ne se rencontre pas uniquement dans les Pyrénées. On peut trouver cette sous-espèce de perdrix grise dans le nord de l'Espagne, les Monts Cantabriques et d'autres massifs montagneux qui constituent le système ibérique.

Initié en 2009, ce projet a pour objectif de tester la faisabilité d'une réintroduction de perdrix grise de montagne sur le massif de « Andia » dans la province de Navarre en Espagne.

Cet essai permettra d'obtenir des informations capitales pour la suite de ce projet, en particulier :

- L'évaluation de la qualité des habitats de cette zone.
- L'obtention des paramètres de survie et de reproduction des oiseaux sauvages lâchers.
- La préparation d'un modèle de viabilité de la population.
- L'élaboration d'un projet de réintroduction de la perdrix grise de montagne.

Pour effectuer ce test, il a fallu capturer des perdrix grises de montagne adultes (il n'y a pas encore d'élevage de cette sous-espèce) au cours de la période la plus propice qui

correspond à la phase du cycle annuel de formation des couples, soit en mars et avril. La technique de capture est basée sur l'utilisation d'un appelant (perdrix grise d'élevage). Les perdrix sont capturées dans des cages piéges.

Les opérations de capture réalisées en Principauté d'Andorre ont débuté au printemps 2010 et se sont poursuivies en avril 2011. Deux sessions de piégeage ont été réalisées en 2010 et 2011. Tous les oiseaux capturés ainsi que les appelants ont été prédatés par les renards en 2010 (6 oiseaux prédatés). La première session de 2011 a rencontré le même problème (7 oiseaux prédatés). La deuxième opération de piégeage a permis de capturer 10 adultes.

Les oiseaux capturés ont été équipés de colliers émetteurs et relâchés sur place. Ces perdrix sont actuellement suivies par télématrie.

Lorsque les compagnies seront localisées, en août septembre 2011, et que le nombre de jeunes sera suffisamment important ( $\geq 10$  jeunes), des captures seront effectuées. La méthode alors utilisée consistera à approcher les perdrix de nuit, à les repérer avec un phare et à les capturer à l'aide d'un filet.

Les oiseaux capturés seront acheminés le plus rapidement possible vers le lieu de lâcher en Navarre.

A suivre...

Photos FDC 09 - Pierre MOURIERES



La durée de la manipulation n'excède pas quelques minutes



Perdrix équipée d'un collier émetteur

Nourrissage des appellants

# Alain COUMES

Président de l'ACCA de Sainte-Croix Volvestre

**Gazette du Couloumié : Comment êtes vous venu à la chasse ?**

**Alain COUMES :** Originaire de Mercenac, j'ai chassé dès 16 ans ; je chassais alors la palombe, le lapin, puis le lièvre et enfin le sanglier. J'ai aussi pratiqué en montagne à Couflens. Je me suis installé agriculteur à Sainte-Croix Volvestre.

**G.C. : Depuis quand êtes vous Président de l'ACCA ?**

**A.C. :** Voilà une quinzaine d'années. L'ACCA compte 32 chasseurs essentiellement de grand gibier, mais quelques uns taquinent le lièvre et la plume. Des responsables pour chaque gibier ont été désignés. Moi je m'occupe du sanglier.

**G.C. : Et "Le sanglier ariégeois" ques aco ?**

**A.C. :** Il s'agit d'une association créée avec les chasseurs des ACCA de Fabas, Lasserre et pour partie Cerisols qui nous permet de mutualiser nos moyens pour chasser le sanglier sur un plus vaste territoire, puisque les quatre communes s'invitent pour la chasse de ce gibier. Je m'en occupe depuis 1986.

Nous chassons aussi dans la Haute-Garonne sur les communes limitrophes. Les relations avec ce département en matière de chasse remontent à longtemps. La commune de Le Plan avait même échangé un bois avec Fabas contre une cloche. Cloche fêlée !

**G.C. : Quelles sont les actions qui vous tiennent à cœur ?**

**A.C. :** Nous offrons la carte à tous les nouveaux chasseurs et proposons deux ans de gratuité aux jeunes chasseurs. L'avenir de la chasse dépend d'eux. Je regrette que les jeunes ne s'investissent pas plus dans la gestion. Ils sont partants pour chasser mais pas souvent pour prendre des responsabilités. Je m'inquiète pour ma succession... Côté aménagement, il y a 10 ans, nous avons reconvertis une ancienne friche en culture à



Photo : Laurent CHAYRON - FDC 09

gibier. Nous avons choisi le maïs pour favoriser le grand gibier, le faisan et la palombe. Le faisan niche sur le territoire.

**G.C. : Quelles sont les relations avec le monde agricole ?**

**A.C.** Les relations sont excellentes. Les dégâts de grand gibier sont bien maîtrisés et ceci en parfaite collaboration avec M. Jules Morère, Lieutenant de Louveterie.

**G.C. : Quels sont les temps forts dans la vie de votre ACCA ?**

**A.C. :** En fin de saison chaque année, nous organisons un repas auquel tout le monde est convié. Ce moment très convivial est clôturé par une remise des prix plutôt originale : un trophée pour le meilleur tireur et... une cuillère en bois pour celui ou celle qui n'a rien prélevé. Nous avons aussi accueilli une chasse à courre orchestrée par l'équipe de Jacky Pollini. Les chiens sont mis en avant et c'est ce qui me plaît. Il y a deux ans nous avons fini seconds au concours de l'AFACCC. Il se murmure qu'un concours ré-

gional AFACCC se déroulera chez nous en février 2012. A suivre...

**G.C. : Qu'aimez-vous dans la chasse ?**

**A.C. :** J'apprécie de "finir" le sanglier au couteau ou à la dague, mais comme vous l'avez compris ce que j'aime par-dessus tout ce sont les chiens. J'affectionne tout particulièrement les bâtards : croisés de bleu et de griffon ou encore d'ariégeois et de griffon. Pour moi ce qui fait un bon chien pour le sanglier c'est qu'il s'ameute bien, s'accroche pour faire le pied et pour la quête. Mais je reste persuadé que pour avoir une bonne meute il faut surtout s'en occuper en la faisant souvent chasser.

**G.C. : Au-delà de votre passion des chiens, on m'a raconté que vous faisiez une collection...**

**A.C. :** Je collectionne en effet les bois de cerf, chevreuil et autres animaux venus parfois de loin et je commence en avoir un certain nombre.

# Recherche au sang pour l'ACCA d'Ilhat

“ Jeudi 4 novembre 2010, mon portable sonne : « bonjour Georges c'est Jonathan Albérich, pourrais tu venir faire une recherche sur un sanglier blessé par un chasseur hier matin lors de la battue ? Il y a du sang au coup de carabine. Je n'y ai pas remis les chiens, il s'agit d'un gros sanglier d'au moins 70 kg. » Ayant deux recherches à réaliser à Sabarat, je propose à Jonathan de venir le lendemain à 8 heures à Ilhat.

Vendredi matin, je retrouve Jonathan et son père Jean-Claude. Nous nous dirigeons vers l'endroit où le sanglier a été tiré. En effet, il y a du sang à l'« Anchus », endroit où l'animal a été blessé. Je propose à Jonathan de prendre Chipy et deux jacks, Réglisse et Anis, en chien forceur car le sanglier est gros.

Je mets Chipy en situation de recherche et ça démarre tambour battant. La chienne, le nez collé au sol, avance bon train car il y a du sang. Nous faisons 200 mètres et sortons du bois pour déboucher sur une prairie. Jean-Claude me dit : « nous sommes bons car hier j'ai suivi jusque là en faisant attention de ne pas marcher sur les traces de sang, après je l'ai perdu dans le pré. »

Nous arrivons au fond du pré sur de grands ronciers qui longent la rivière. La chienne travaille bien que nous n'ayons plus d'indices. Jean-Claude m'indique : « au fond du pré il y a un ancien parc à sanglier impénétrable... » Chipy nous guide dans cette direction.

Nous atteignons l'ancienne clôture du parc et de grands ronciers inextricables. Nous longeons le parc, la chienne travaille toujours. Chipy s'arrête, le nez au vent et d'un coup entre dans le roncier avec sa longe de 10 mètres. Je ne parviens pas à entrer dans les broussailles et maintiens la chienne qui se met au ferme. Le sanglier démarre et je réussis à faire faire marche arrière à ma chienne. Nous longeons le roncier sur 50 mètres, Chipy entre à nouveau dans le roncier. Je la suis sur quelques mètres et à nouveau elle est au ferme.

Je m'extirpe du roncier avec Chipy et dis à mes deux compagnons : « je pense que c'est notre sanglier car il fait face ! » Je propose au père de Jonathan de tenir la longe de Chipy et de lâcher les deux jacks qui donnent déjà de la voix. Réglisse et Anis entrent comme deux bombes et le ferme roulant démarre. Jonathan muni d'un épieu coupe les ronces pour me faciliter le passage afin que nous puissions suivre les chiennes qui se battent avec le sanglier.

Je tire une balle, je le manque ! L'animal redémarre. La poursuite va durer 45 minutes. Jonathan décide de faire marche arrière en



Photo : Georges SÉRENA

contournant le roncier jusqu'à la rivière. Là nous retrouvons les deux jacks et notre sanglier qui saute dans la rivière et se met à remonter le cours d'eau avec les deux chiennes à ses trousses. Nous sautons dans la rivière avec de l'eau jusqu'à la taille et essayons de suivre la troupe. Réglisse et Anis nagent pour suivre l'animal.

Je décide d'échanger ma carabine contre l'épieu et propose à Jonathan d'aller sur la rive opposée afin d'aller couper plus haut la course de l'animal. Il détale carabine à la main et me laisse sur place au milieu de la rivière. Un coup de carabine claque et je vois le sanglier s'écrouler dans la rivière, les deux chiennes sur le dos. Arrivé à sa hauteur, je sers l'animal à l'épieu afin de l'achever. C'est un sanglier qui fait 80 kg et qui a défendu valeureusement sa vie. Je donne quelques coups de corne, Jean-Claude arrive à notre rencontre. Il est aussi épisé que nous car il a dû, pendant tout ce temps, contenir la fureur de Chipy qui voulait suivre la recherche bruyante et mouvementée.

Bravo à Jonathan et à son père d'avoir su attendre mon intervention. Même 40 heures après la battue, cette recherche menée sur un sanglier blessé d'une balle sur le haut du dos a été couronnée de succès. Si nous n'étions pas intervenus, cet animal serait mort car la plaie ouverte était déjà bien abimée.

Cette recherche n'a été que du bonheur pour nous et ma petite meute de chiennes.

Georges SÉRENA, délégué départemental de l'Union Nationale pour l'Utilisation des Chiens de Rouge

Très attaché à la communication,  
Monsieur le Président Raymond BERNIE fut en 2000  
à l'origine de la Gazette du Couloumié.  
Il alimentait régulièrement cette rubrique  
et nous avons souhaité ici lui rendre encore hommage.

## Raymond BERNIÉ n'est plus : la chasse ariégeoise est en deuil

Le mardi 25 janvier 2011, entouré des siens,  
Raymond BERNIÉ nous a quittés.

Une immense tristesse nous a étéreint  
et nos premières pensées ont été pour sa famille ;  
Annette son épouse, ses enfants, petits-enfants  
et tous ses proches à qui nous présentons encore  
nos très sincères condoléances  
et que nous assurons de tout notre soutien.

Tout aussi grande est notre fierté d'avoir pu travailler à ses côtés,  
bénéficier de son expérience et de ses conseils avisés.

Pendant plus de 40 années, il a labouré,  
semé et cultivé pour que nous puissions récolter.

Sage parmi les sages, visionnaire et gestionnaire, il savait :

- qu'une Fédération se devait d'avoir un siège  
à la hauteur de ses missions toujours plus nombreuses  
et de ses ambitions toujours plus grandes, il a construit à Labarre ;
- qu'une Fédération se devait de s'entourer de collaborateurs  
dévoués et compétents, il en a recruté ;
- qu'une Fédération se devait d'être dirigée par une équipe  
soudée et déterminée, il s'y est attaché.

Suffisamment tôt, animé d'une passion sans faille  
pour assurer la pérennité de la chasse ariégeoise,  
il a su initier en faveur des espèces chassables  
et des habitats, une politique de prévision, de raison et de gestion.

Ainsi, nous lui devons, parmi tant d'autres réalisations,  
l'introduction des chevreuils et des colverts,  
le renforcement des populations d'isards ou de sangliers  
et le maintien des galliformes de montagne.  
Les grands-tétras Pyrénéens qui eux ont de la mémoire,  
savent bien tout ce qu'ils lui doivent.

Il a su porter partout et jusqu'au plus haut niveau  
la parole des chasseurs ariégeois et défendre les valeurs  
qui sont les nôtres en faveur d'une chasse accessible à tous,  
respectueuse mais aussi respectée.

Formons bien humblement le vœu de pouvoir  
à notre tour poursuivre la voie qu'il a si opportunément tracée,  
marcher dans ses traces et espérer les mêmes succès,  
alors nous auront été dignes de nous revendiquer de son héritage et de sa confiance.

Merci Monsieur le Président et à bientôt.

Le Président, Jean-Luc FERNANDEZ

# BRIÈVES

## Bizarre, vous avez dit bizarre

Ce cerf tiré par Mr Florian LACANAL la saison dernière sur le territoire de l'ACCA du Mas d'Azil est une véritable curiosité. L'animal, en parfait état, portait en sus des bois « normaux », deux bois situés entre chaque œil et le pivot, plus un cinquième situé au-dessus de l'œil gauche. Les trois bois supplémentaires semblaient permanents.

Dans la rubrique curiosité, qui dit mieux ?

Photo FDC 09 - Laurent CHAYRON



## Il n'y a que les imbéciles qui ne changent pas d'avis

C'est avec plaisir que le Président Jean-Luc FERNANDEZ a reçu au siège de la Fédération Bernard PASTOUREL, ancien porte-parole des verts dans le département.

L'objet de sa visite n'était pas anodin puisqu'il s'agissait de se préparer aux épreuves du permis de chasser. Son assiduité et ses compétences lui ont permis de réussir l'examen théorique. Il ne lui restera plus qu'à réussir les épreuves pratiques pour faire la prochaine ouverture.

A l'évidence, la gestion mise en œuvre par les chasseurs ariégeois et leur Fédération est à même de convertir les plus récalcitrants.

Nous ne désespérons pas à l'avenir d'apporter la lumière à ceux qui sont encore dans les ténèbres. Ils se reconnaîtront.

Photo FDC 09 - Laurent Chayron



## Frelon asiatique

Le frelon asiatique (*Vespa velutina*) introduit accidentellement en France pour la première fois en 2005 en Aquitaine, poursuit sa progression à vive allure. C'est un prédateur dont le régime est constitué à 80 % d'abeilles domestiques. Les apiculteurs ont tiré la sonnette d'alarme demandant le classement « nuisible » de cette espèce. Elle menace les abeilles mais elle est aussi un réel danger pour les humains. Signalé dès 2008 en Ariège, il est maintenant bien présent. Les nids de ces frelons sont volumineux et fixés sur les hautes branches.

Nous vous sollicitons en tant que sentinelle de la nature. Lorsque vous constatez la présence d'un nid de frelons asiatiques, vous pouvez prendre contact avec la FREDEC Midi-Pyrénées au 05 62 19 22 30. [www.fredec-mp.com](http://www.fredec-mp.com)

Photos Dépêche du Midi

## DERNIÈRE MINUTE : Une nouvelle loi chasse

Une loi chasse, en 18 articles, a été adoptée définitivement à l'Assemblée Nationale le 17 mai. Globalement satisfaisante, il n'a pas été nécessaire d'alerter particulièrement nos parlementaires. Une belle unanimité s'est manifestée dans l'hémicycle à l'exception bien sûr des verts et de quelques députés de tous bords qui ont la mémoire courte. Nous détaillerons les conséquences de ce texte dans une prochaine gazette.



## Lagopède alpin : deux publications à venir

La Fédération et la principauté d'Andorre ont mis au point une méthode, dite « des points de comptage » afin d'estimer l'abondance des coqs chanteurs de lagopède alpin dans les Pyrénées.

Cette méthode fera l'objet de deux prochaines publications dans European journal of wildlife research, revue internationale, et plus localement dans la revue Faune sauvage de l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage.

La concrétisation et l'aboutissement d'une décennie de travail semée d'embûches sont enfin reconnus ! Cette méthode de comptage permettra de confirmer l'importance des populations et d'étayer nos demandes.

## Bravo !

Les chasseurs ariégeois ont, ces derniers temps fait l'éclatante démonstration de leurs capacités à défendre et promouvoir la chasse aux chiens courants. Ainsi, Madame Pierrette TEYCHENNE, Messieurs Jean-Christophe MILHORAT et Lilian RASPAUD ont remporté la Coupe de France AFACCC sur sanglier.

Le 13 mai dernier, le Président Jean-Luc FERNANDEZ s'est fait un plaisir de les féliciter autour d'un pot de l'amitié organisé à la Fédération, en présence de leurs nombreux amis, parmi lesquels Mr Jean-Bernard PORTET, Président de la Fédération de la Haute-Garonne.

Photo FDC 09 - Laurent CHAYRON



De gauche à droite Mme Pierrette TEYCHENNE, Jean-Luc FERNANDEZ, Jean-Christophe MILHORAT, Lilian RASPAUD et Didier ROUAIX

# rétrospective

**Le 3 février** : chasse à courre avec le **RALLYE COMMINGES BAROUSSE** à Sainte Croix Volvestre

Après un magnifique rapproché de près d'une heure, l'animal (un joli mâle de 70 kg) a été lancé en limite de Tourtouse. 4 heures plus tard et 50 km plus loin, la meute l'a pris à proximité de Saint Christaud (Haute-Garonne). Ces quelques lignes ne peuvent en aucune manière décrire l'extraordinaire journée que nous ont offert tous les participants. Il faut le voir ! Rendez-vous la saison prochaine. Merci aux ACCA, à leurs présidents, aux bénévoles qui ont fait le pied et à ceux qui ont assuré l'intendance. Bravo à l'équipe, à Jacky Pollini et bien sur aux chiens.

Photo Rallye Comminges Barousse



**En février, L'AFACCC 09/31** a organisé cette année deux concours. Le premier sur lièvre qui a eu lieu à Lézat les 5 et 6 février a vu concourir 46 meutes. Mr Calliz s'est classé 1<sup>er</sup>, Mr Estieu 2<sup>ème</sup> et Mr Cottes 3<sup>ème</sup>.

Le second, sur sanglier cette fois, a été organisé au Cuing (31) les 18, 19 et 20 février 2011. 24 meutes ont participé. Mrs Milhorat et Raspaud se sont distingués à la 1<sup>ère</sup> place, Mrs Dubarry père et fils à la 2<sup>ème</sup> et Mrs Amiot et Charria à la 3<sup>ème</sup>. Les organisateurs remercient le Président Jean-Luc Fernandez de sa présence et de son soutien lors de ces deux concours. Ils remercient également les membres de la société de chasse de Lézat, de l'ACCA du Cuing ainsi que les Présidents des ACCA voisines pour les avoir autorisé à faire courir sur leur territoire.

Photo AFACCC 09/31



**Les 12 et 13 février, L'ACCA DE LA BASTIDE DE SÉROU ET LE CLUB GASTON PHOEBUS** ont fêté le centenaire du premier concours de chiens courants organisé à La Bastide au mois d'octobre 1910. Ils ont souhaité que cette manifestation soit conviviale et qu'elle regroupe un maximum de chasseurs mais aussi de non chasseurs afin de les associer aux festivités et aux

parties de chasse proposées.

Trente huit meutes, (composées d'Ariégeois) venues de tout Midi Pyrénées, mais aussi du Var, du Gard et même de Haute Loire ont été découpées sur la voie du lièvre. Pas de concours, pas de classement, simplement le plaisir de suivre de belles menées et d'écouter des meutes bien gorgées. Un public de connaisseurs venu nombreux a suivi de près l'évolution des chiens avant de se retrouver à l'espace Jean Nayrou pour un bon coup de fourchette. C'est dans un esprit de convivialité et de bonne humeur que ce centenaire a été dignement fêté. Les chiens courants et la chasse en général sont sortis grandis de ce week-end.

Le Club Gaston Phoebus et L'ACCA de La Bastide de Sérou remercient tous les conducteurs de chiens pour leurs prestations et leur participation au défilé de meutes dans les rues de La Bastide. Ils remercient les sonneurs des « Echos de Combelongue » qui ont animé ces journées.

Photo FD Cog - Laurent CHAYRON



**Samedi 19 février** les chasseurs et amis de **l'ACCA de BELLOC** étaient conviés à la traditionnelle chasse à courre sur lièvre par le président Mr Régis PORTET. L'équipage des Tépés conduit par Francis MONGEOT avait répondu présent pour une magnifique journée, malgré le temps menaçant (Saint-Hubert nous a protégé). Un petit café croissant et tout le monde s'est retrouvé au lieu-dit dit «Nouvelle» pour le départ. Quelques fanfares plus tard, la meute est découpée. Après une quête rondement menée par les chiens, l'animal de chasse est lancé. S'en est suivie une poursuite effrénée qui a emmené lièvre, chiens et suiveurs dans le cadre magnifique du château de LERAN. Malgré de nombreuses ruses qui ont parfois mis en défaut une meute de grande qualité, le lièvre a été pris .Un deuxième animal a été lancé mais son intelligence et peut-être un début de fatigue de la meute et des suiveurs lui ont valu la vie sauve. La curée et les honneurs au son des trompes de l'équipage des Tépés ont eu lieu devant la salle des fêtes de BELLOC. Un succulent repas préparé de main de maître par Marie est venu clôturer cette agréable journée animée par un concert de trompes et des chants traditionnels. Rendez-vous est pris

pour l'année prochaine afin que vive une tradition peu connue dans l'Ariège : la chasse à courre du lièvre.

Photo ACCA Belloc



**Le 5 mars** un brevet de meutes locales sur lièvre a été organisé par le **GIC DE L'ARIZE** dans de bonnes conditions météo. Une vingtaine de meutes locales y ont participé.

**Les 11,12 et 13 mars**, un brevet de chasse sur lièvre a été organisé à La Bastide de Sérou par le **CLUB DU BLEU DE GASCOGNE** en commémoration du centenaire du premier brevet de chasse. 14 meutes représentant les différentes races du club ont évolué sur trois jours. Cette épreuve était qualificative pour la coupe de France qui se déroulera en 2014. Ce sont les Ariégeois de **M. Joël Costes de l'Aveyron** qui ont remporté l'épreuve. En 2012, le Club du Bleu de Gascogne proposera une nouvelle épreuve qualificative sur le territoire du Mas d'Azil.

Photo de Mme DEMAY



**Le 28 mai LA FÊTE DE LA MONTAGNE** à Luzenac a été organisée pour le plaisir de tous. Grosse affluence pour une journée placée sous le signe de la promotion des activités qui font vivre nos territoires.

**Du 1<sup>er</sup> au 5 juin** la fédération était présente à **LA FOIRE EXPOSITION DE ST-GIRONS**.

## agenda

- **19 juin** : Exposition de chiens à La Bastide de Lordat
  - **25 juin** : Epreuve de recherche au sang à Alzen
  - **24 au 26 juin 2011** : Tarbes Pyrénées Passion, salon chasse, pêche, terroir et gastronomie
  - **10 juillet** : Festival Chasse et Pêche en Séronais à La Bastide de Sérou
  - **17 et 31 juillet** : Ball-trap et concours de chiens d'arrêt à Daumazan sur Arize
  - **7 août** : Autrefois le Couserans à Saint-Girons
  - **14 août** : Fête du chien de la chasse et de la Nature à Mazères
- La fédération participera à de nombreuses autres manifestations en animant un stand : **Foire de la Saint-Jean à Montgailhard (25 et 26 juin)**, **Forum des associations à Varilhes (25 juin)**, **journée portes ouvertes dans la réserve d'Orlu (3 août)**...